



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
 ٢٠٠٥٣٥١ ٢٠٠٤٣٥١ ١ ٢٠٠٤٣٥١ ٢٠٠٤٣٥١
 Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf: 04/22/A.T/ts

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- *Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée;*
- *Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;*
- *Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété;*
- *Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf: GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.*

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 04/22/A.T est lancée pour le recrutement de dix (10) Techniciens des sites ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
Technicien des sites	10 postes	Titulaire d'un diplôme de BTS, DTS ou équivalent	BAC+2	- Réseaux - Télécom

Article 2 : Principales missions

Le technicien de site assure la continuité du service et veille au maintien au plus haut niveau de la qualité des signaux et des équipements d'exploitation du service d'affectation. Il est ainsi chargé de :

- Assurer l'exploitation des équipements du service d'affectation;
- Maintenir en bonnes conditions les équipements installés dans le lieu de travail ;
- Coordonner et faire appliquer les opérations d'exploitation définies par la hiérarchie;
- Apporter un soutien aux cadres et aux équipes de maintenance du service d'affectation
- Participer à la mise au point des installations dans le site d'affectation;
- Proposer des solutions d'aménagement et d'améliorations ;

Article 3 : Compétences requises

Le Technicien de site doit être doté de bonnes aptitudes rédactionnelles et avoir des notions de base en anglais. Il doit en sus avoir les compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maitriser :
 - Les signaux vidéo et audio ;
 - La propagation des ondes électromagnétiques en milieu guidé et en milieu libre.
 - Les modulations analogiques et numériques.
 - La nature et topologie des réseaux de transport ;
 - La synoptique et fonctionnalités des équipements télécom ;
 - Les normes de télécommunications ;
- Niveau pratique en informatique bureautique ;

❖ Comportementales :

- Disponibilité ;
- Esprit d'analyse ;
- Esprit d'équipe ;
- Communication ;
- Polyvalence ;
- Sens du diagnostic ;
- Respect des contingences de l'antenne ;
- Ouverture d'esprit sur les nouvelles technologies.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Chaque candidat retenu sera affecté, selon le mérite, aux différentes entités du Département des Transmissions (Rabat et région).

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- Le test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **10/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test écrit} * 0,4 + \text{Note du test oral} * 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	BAREME	LANGUE	DUREE DE TEST
TEST ECRIT	- QCM portant sur le volet Réseaux et Télécommunication	Note/ 20	Français	1 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/ 20	Arabe ou Français	20 MIN

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **04/22/A.T/t.s.** Le dossier doit remplir les conditions suivantes :

Le dossier doit contenir :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un(1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une(1) copie certifiée conforme de la CIN.

Les documents ci-dessous doivent être envoyés sous pli fermé portant la référence de l'opération et du poste, le nom et le prénom du candidat au verso de l'enveloppe.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions requises sera systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le ~~13 FEV 2023~~

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.


Faïçal LARAICHI
 Président Directeur Général
 Société Nationale de
 Radiodiffusion et de Télévision